



Qu'attendons-nous pour oser la coopération ?

Je m'engage à faire de mon mieux pour :

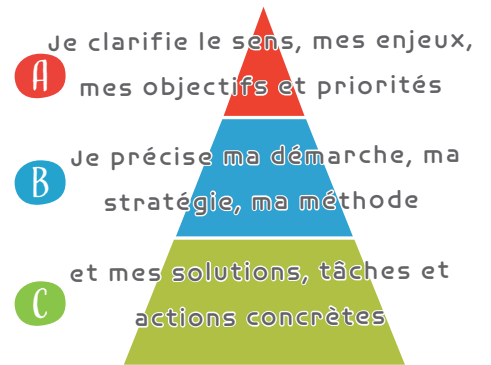
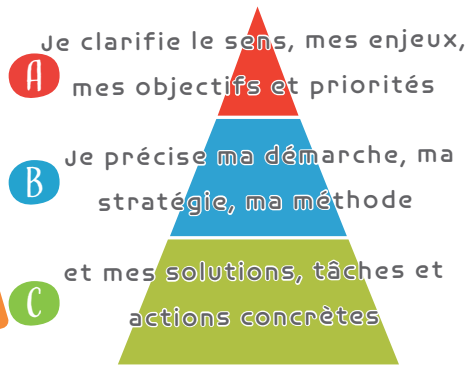
- présenter mon projet, en 3 étapes, aussi clairement que possible.
- écouter avec attention
- et dialoguer dans un esprit constructif pour la réussite de notre coopération.

CONTRAT DE CONCERTATION

CONTRAT DE CONCERTATION : chacun s'engage à faire de son mieux pour présenter son projet, écouter et dialoguer avec efficacité pour la réussite de notre coopération

ETAPE 1
CHACUN CONSTRUIT
ET PRESENTE
SON PROJET

Actions 1 à 6
sur plateau de jeu



Je m'engage à faire de mon mieux pour que nous puissions :

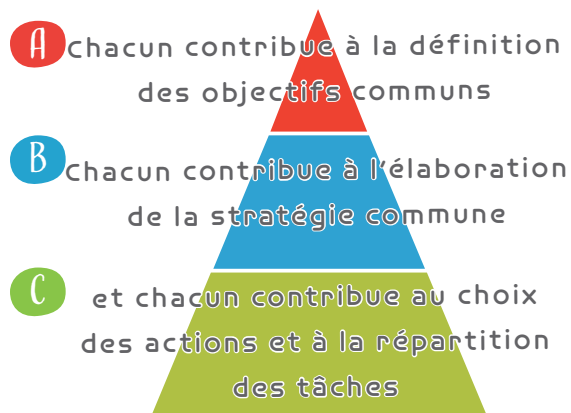
- trouver notre objectif commun,
- puis trouver ensemble les meilleures stratégies et solutions
- pour que notre projet réponde le mieux aux enjeux et priorités de chacun(e).

CONTRAT DE CO-CREATION

CONTRAT DE CO-CREATION : nous nous engageons à faire de notre mieux pour trouver notre objectif commun et les stratégies et solutions répondant aux enjeux et priorités de chacun

ETAPE 2
NOUS COOPÉRERONS
POUR CO-CONSTRUIRE
LE PROJET COMMUN

Actions 7 à 10
sur plateau de jeu



CONTRAT DE RÉALISATION : chacun s'engage à s'impliquer pour la réussite de notre projet commun, à respecter nos décisions, et à reprendre le dialogue en cas de nécessité

Je m'engage :

- à m'impliquer pleinement pour la réussite de notre projet commun,
- à respecter toutes les décisions que nous avons prises ensemble,
- et à reprendre le dialogue en cas de difficulté imprévue et de changement à apporter au projet

CONTRAT DE RÉALISATION



Pour nous faciliter encore davantage la coopération :
exemples d'utilisation et tutoriels sur
<http://www.qualitedevieautravail.eu/coopizy/>